PV de la réunion CSE du jeudi 28 mars 2024

PRÉSENTS : M. Jérôme BLOKKEEL, Chef d'établissement de l'institution St Jude et coordinateur de l'OGEC ECA Saint-Jude, Président du CSE ; Mme Bénédicte SOUPAULT, chef d'établissement de l'école Sainte Colombe ; M. Thierry ALBÉRIC, chef d'établissement du collège St Charles ; M. Marc ROUSSELLE, chef d'établissement de l'école Sainte Famille.

Mmes et MM. Ludovic BOCQUET, Nathanaëlle BRUNEL (secrétaire adjointe), Najim DARKAOUI (trésorier), Angélique DECLERCQ, Sylvie DESCAMPS, Pascal DUCROCQ, Catherine EID, Eugénie MATIP (trésorière adjointe) et Fabrice THUMEREL (secrétaire).

Heure de début : 17H45.

Après l'approbation à l'unanimité du PV de la réunion du 15 février 2024, l'Assemblée a entamé les deux points à l'ordre du jour lors d'une séance en présentiel qui a duré 1H00.

Rapport d'activités et rapport financier du C.S.E. pour l'année civile 2023 et début 2024

Le trésorier a d'abord expliqué qu'il a, comme d'habitude, clôturé les comptes au 31 décembre de l'année précédente, mais aussi au 22 mars 2024, soit dix jours avant la fin de cette mandature. Il a ensuite présenté le bilan des activités correspondant au **budget social et culturel** pour une année qui a vu un regain de dépenses liées en partie aux voyages (il fallait bien rattraper ceux qui n'ont pu avoir lieu au cours de la crise sanitaire). D'où un budget déficitaire assumé de 7 544,17 €. Ces voyages ne constituent cependant que 18% des dépenses (7127,01 € sur un budget de 53 620,12 €), soit le deuxième poste de dépenses après Noël (31%) mais devant les chèques vacances ANCV (15%). On se reportera à l'Annexe jointe.

La contribution aux frais de scolarité (20 930,99 €) représente 34 % et les dépenses pour les activités sociales et culturelles (40 233,30 €) représentent 66 % de la dépense annuelle en activités sociales et culturelles.

Le personnel OGEC a reçu 81 cartes « culture » d'une valeur de 50 € qui ont été distribuées à partir du 5 juillet pour un montant total de 4 050 €. Les salariés OGEC bénéficiaires doivent justifier d'un contrat entre 9 septembre 2022 et le 5 juillet 2023.

JB

65 salariés OGEC ont souscrit aux chèques vacances, distribués à partir de la mi-juin (15 cadres et 50 non-cadres). Le bonus offert par le CSE a été maintenu à 50 € pour les cadres et revalorisé à 100 € pour les non-cadres. Le CSE a contribué pour 5 992,50 € au titre de ces bonus.

Concernant les chèques vacances à distribuer courant 2024, il y a 70 souscripteurs. Le bonus a été augmenté pour les cadres à 70 € et celui attribué aux non-cadres a été revalorisé à 120 €.

Pour la période de Noël, le CSE a notamment distribué 84 cartes « illicado » d'une valeur de 90 € (Cette somme a été renouvelée pour la troisième année contre initialement 75 €) à chaque membre du personnel OGEC, pour un montant total de 7 484,40 €.

186 enfants du personnel ont bénéficié à l'occasion de « l'Arbre de Noël » d'un cadeau ou d'une carte cadeau. Il a été distribué 115 cartes « Illicado » d'une valeur de 25 € aux enfants de 12 à 16 ans et 71 cadeaux pour les enfants de moins de 12 ans.

Les dépenses « Loisirs et fêtes » comprennent notamment la distribution des galettes des rois en janvier 2023 pour un montant de 771 €, la rentrée des glaces pour un montant de 375,50 € et l'arbre de Noël pour un montant de 2 798,78€.

Les « fêtes des départs en retraite » de fin d'année scolaire pour l'ensemble des quatre sites de l'ECA ont coûté au total 5 251,36 €.

Le CSE a consenti un effort particulier pour les sorties et voyages (7 127,01 €). Le voyage à Versailles du mois de juin, a eu 41 participants pour un coût de 1 800 €. Le voyage au mois de décembre a fait participer 109 salariés et leurs accompagnants pour un coût de 3 555 €. Les contributions aux sorties estivales « exceptionnelles » ont été respectivement de 220 € pour le cabaret (4 participants), de 110 € pour le vol à voile (3 participants) et de 1 837 € pour le baptême en montgolfière (22 participants).

Les autres actions (billetterie, bowling, etc.) sont des opérations de dépenses-recettes dites « blanches ». Il n'y a pas de contribution financière de la part du CSE.

La trésorerie bancaire (compte CIC) au 31 décembre 2023 affiche un solde créditeur de 9 933,28 €.

Pour ce qui est du **Budget de fonctionnement**, voici les opérations réalisées et les soldes du compte et du livret.

Le contrat a été renouvelé avec la société PBS CE pour un service d'assistance et information juridique d'un montant de 3 436 €.

Les achats de matériel pour un montant de 5 654,28 € concernent les équipements pour les élus sur les quatre sites de l'ECA. Des achats de micro-ondes et une cafetière ont été faits pour les sites de Sainte Colombe et de Saint Jude. A cet équipement, se sont ajoutés deux barnums pour un montant

JB

de 2 450,20 € ainsi que deux équipements informatiques pour un montant de 2 335,20 €.

La trésorerie au 31 décembre 2023 (compte CIC) : 17 332,45 €

Un livret d'épargne sur le compte de fonctionnement est ouvert depuis le mois de juin 2023. Un virement interne a été réalisé pour un montant de 30 000 €.

Intérêts reçus sur livret pour l'année 2023 : 490,68 €.

Solde du livret d'épargne au 31 décembre 2023 : 30 490,68 €.

L'Assemblée a voté à l'unanimité le virement sur le Budget social de 10% du reliquat du budget de fonctionnement, soit 636,12 €.

B.D.E.S. 2022/2023 de l'OGEC E.C.A. Saint Jude

En s'appuyant sur le document de sept pages envoyé aux élus, M. Blokkeel a ensuite présenté la BDES, en précisant que l'Index EgaPro a déjà été recensé dans le PV du 15 février dernier.

Le résultat net passe de 729 894,27 € pour 2021-2022 – avec une rentrée exceptionnelle, néanmoins ! – à 538 252,07 € pour 2022-2023, soit une baisse de 26% ; la capacité d'autofinancement nette est également en baisse, à 1 276 016,75 € contre 1 405 613,13 € l'an dernier. La baisse des effectifs fera encore baisser ces chiffres pour 2023-2024. Au plan social, le personnel compte 58 ETP (Équivalent Temps Plein) – contre 62,2 l'an dernier, mais avec des « doublons » (deux employés sur le même poste provisoirement) –, avec une répartition entre femmes (42,2 ETP) et hommes (15,8 ETP) caractéristique des métiers propres à la filière de l'enseignement, tout comme le pourcentage de temps partiel (39,1% pour 60,9% de temps plein) – qui inclut même des services inférieurs à 20% d'un temps plein (2,74 % du personnel : examinateurs, professeurs titulaires, surveillances du midi à l'école...). Tout le monde est annualisé, sauf les CDD de remplacement à termes imprécis, les examinateurs et interventions diverses. Avec 3 unités de postes réservés à des personnes en situation de handicap, en 2023 le groupe est tout juste conforme à la norme en vigueur (taux d'emploi de 6%). À noter : pour l'année civile 2023, l'URSSAF a décalé la déclaration des personnes RQTH via la DSN en avril 2024 ; la notification de l'effectif moyen des travailleurs internes sera donc postérieure à la présentation de la BDESE 2023/2024 ; le nombre d'unité présenté s'appuie donc sur un calcul interne à l'OGEC. Pour ce qui est de la formation professionnelle : en 2022, 17 salariés sont partis en formation (le financement de la formation de 9 de ces salariés a été obtenu par une aide gouvernementale : Le Fond National à l'Emploi) ; sur 2023, 9 salariés ont bénéficié d'une formation.

L'investissement matériel et immobilier est inférieur à celui de l'an dernier (842 560,40 € contre 1 080 104,05 € l'an dernier), mais les travaux effectués par la foncière de Ste Famille et St Charles ne sont pas

JB

comptabilisés. Parmi les travaux les plus onéreux : ceux concernant le CDI à St Charles (233 734,51 €), la démolition d'un complexe sportif sur St Jude (156 007,03 €), ou encore l'adjonction d'une seconde crèche (154 707,26 €).

Derniers chiffres : avec l'externalisation des fiches de paie et le nombre toujours important de voyages, les frais de sous-traitance passent de 1 249 569 € à 1 534 261 € ; la masse salariale brute (MSB) est en hausse, désormais à 1 947 858 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 18H45.

À Armentières, le 03 avril 2024,

le président,

M. Jérôme BLOKKEEL

